

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3973

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

814 849 873 RCS Nanterre.

REDLOG.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 34729.00 EUR.

Adresse : 30, Cours de l'Ile Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FUTURMASTER Société par actions simplifiée Au capital de : 118 792,00 EUR Siège social 30 Cours de l'Ile Seguin 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 393 515 671 RCS Nanterre, est société absorbante REDLOG Société par actions simplifiée Au capital de : 34 729,00 EUR Siège social 30 Cours de l'Ile Seguin 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 814 849 873 RCS Nanterre, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 3.060.513 € passif : 3.809.160 € Actif net : - 748.647 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Société Absorbante détenant à la date de signature du Traité et s'étant engagée à détenir jusqu'à la Date de Réalisation la totalité du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée, il ne sera procédé, en application de l'article L. 236-3 II du Code de commerce, à aucune émission de titres de la Société Absorbante et la Fusion n'entraînera, en conséquence, aucune augmentation de capital social de la Société Absorbante Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : NEANT La date du projet commun de fusion : 12/11/2025 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Le 13/11/2025 au Tribunal de commerce de NANTERRE, tant pour la société absorbante que pour la société absorbée..